



Paris, le 12 novembre 2019

## AIG présente une solution innovante d'assurance mobile digitale pour les membres de groupements affinitaires, CLIC ! by AIG

*Une solution digitale simple destinée aux membres d'un groupement affinitaire pour assurer leurs téléphones portables ou leurs tablettes.*

Les appareils mobiles étant désormais indispensables dans la vie professionnelle comme dans la vie personnelle, les professionnels et les particuliers sont de plus en plus exposés au risque de dommages accidentels ou de vol de leurs téléphones ou de leurs tablettes. Chaque année, 1 téléphone sur 5 fait l'objet d'un bris d'écran ou d'un vol. Dans ce contexte, souscrire la nouvelle assurance mobile CLIC ! by AIG paraît indispensable.

### Une solution d'assurance pour les groupements

Disponible auprès de tous les courtiers partenaires d'AIG, **CLIC ! by AIG – Assurance Mobiles Affinitaire** cible les membres de groupements affinitaires tels que les comités d'entreprises, les associations, les fédérations.

**CLIC ! by AIG – Assurance Mobiles Affinitaire** propose un portail de souscription dédié à chaque groupement et permettant à chaque membre de souscrire de manière autonome et individuelle une assurance mobile à un prix négocié et avantageux.

« Après le lancement de CLIC ! by AIG - l'assurance Mobiles Entreprise il y a quelques mois, nous avons développé une nouvelle solution digitale spécifique pour les particuliers et les professionnels membres d'un groupement. Nous mettons une nouvelle fois une solution digitale innovante au service de l'expérience client », explique Frédéric Millarès, Directeur Dommages aux Biens des Particuliers et Affinitaires chez AIG en France.

De la souscription à la déclaration du sinistre, l'assurance est gérée **100 %** en ligne sur une plateforme dédiée. **En moins de 4 minutes**, l'assuré est accompagné dans un parcours fluide et intuitif qui permet, dans la plupart des cas, une décision immédiate sur la prise en charge du sinistre.

**CLIC ! by AIG – Assurance Mobiles Affinitaire** offre également une couverture étendue pour les téléphones mobiles et tablettes tactiles neufs ou d'occasion sans mauvaise surprise ni franchise. Les appareils sont assurés contre la casse (hors négligence), le vol, l'oxydation et l'utilisation frauduleuse des cartes SIM en cas de vol. Les réparations sont traitées majoritairement en 24h et les remplacements sous 48h en s'appuyant sur un outil technologique performant et des prestataires-partenaires expérimentés.

Christophe Zaniewski, Directeur Général d'AIG en France, déclare : « *Leader du marché depuis 20 ans dans le domaine de l'assurance affinitaire, nous mettons l'innovation au cœur de notre engagement envers nos clients et partenaires. Fort de son expérience considérable dans le secteur de la téléphonie mobile, AIG a ainsi développé une solution simple et en ligne, spécifiquement conçue pour les particuliers et les professionnels membres d'un groupement* ».

**Contacts :** Delphine Hoguet  
AIG  
[delphine.hoguet@aig.com](mailto:delphine.hoguet@aig.com)  
Tel : 01 49 02 58 36

Sonia El Ouardi  
Agence Wellcom  
[sonia.elouardi@wellcom.fr](mailto:sonia.elouardi@wellcom.fr)  
Tel : 01 46 34 60 60

---

####

*American International Group, Inc. (AIG) est l'un des leaders mondiaux de l'assurance. S'appuyant sur 100 ans d'expérience, les sociétés membres d'AIG aujourd'hui, offrent une vaste gamme d'assurance dommages et responsabilité, d'assurance-vie, solutions de retraite et d'autres services financiers à des clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces offres comprennent divers produits et services qui aident les entreprises et les particuliers à protéger leurs actifs, à gérer les risques et assurer la sécurité de la retraite. Les activités principales d'AIG comprennent l'assurance des risques d'entreprises et des risques des particuliers, ainsi que diverses opérations. L'assurance des risques d'entreprises comprend : les assurances de responsabilités et les lignes financières, ainsi que les risques dommages et spéciaux. L'assurance de particulier comprend l'assurance individuelle et les programmes affinitaires. AIG est cotée à la bourse de New-York*

*Pour plus d'informations sur AIG, vous pouvez visiter notre site internet: [www.aig.com](http://www.aig.com), ou encore nous retrouver sur You Tube : [www.youtube.com/aig](http://www.youtube.com/aig), Twitter : @AIGinsurance [www.twitter.com/AIGinsurance](http://www.twitter.com/AIGinsurance), LinkedIn : [www.linkedin.com/company/aig](http://www.linkedin.com/company/aig)*

*AIG est le nom commercial du réseau mondial d'assurance dommages et responsabilité, vie et retraite d'American International Group Inc. Les produits et services sont fournis par des filiales ou sociétés affiliées d'American International Group, Inc.*

*Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays et juridictions et la couverture est assujetti aux règles de souscription. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des tiers indépendants.*

*AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F.Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 838 136 463 – Adresse Postale : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone: +331.49.02.42.22 – Facsimile : +331.49.02.44.04.*